

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE DU COMITÉ PLÉNIER  
DU CONSEIL DE LA VILLE DE WESTMOUNT TENUE À L'HÔTEL DE VILLE LE  
7 mai 2018 A 15 H 30, À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Président	Philip A. Cutler
Mairesse	Christina Smith
Conseillers	Anitra Bostock Marina Brzeski Mary Gallery Cynthia Lulham Kathleen Kez Conrad Peart Jeff J. Shamie

**NOTE AU LECTEUR :**

Les commentaires et opinions et tout point de vue consensuel exprimés aux présentes sont ceux des participants, en leur capacité individuelle. De ce fait, ils ne lient pas la Ville ou son administration.

La Ville et son administration ne sont liées que par les décisions que le Conseil municipal autorise dans le cadre d'une assemblée publique au moyen d'une résolution ou d'un règlement.

Administration	Benoit Hurtubise, Directeur général (DG)  Martin St-Jean, Directeur des Services juridiques et Greffier
Secrétaire de séance	Andrew Brownstein

---

M<sup>me</sup> Kim Colquhoun, directrice adjointe de la Sécurité publique, se joint à la réunion à 15 h 30.

**ORDRE DU JOUR DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL**

**Adoption de l'ordre du jour du Comité plénier du 7 mai 2018**

**Il est convenu** que l'ordre du jour de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 7 mai 2018 soit adopté, avec l'ajout des éléments suivants à la rubrique Affaires nouvelles :

- Entretien des arbres – Communication (mairesse Smith);
- Nettoyage des rues et des trottoirs dans le district 8 (Conseillère Kez);
- Clôture le long du parc Prospect (conseillère Kez).

**POINTS À DISCUTER ET MESURES À PRENDRE**

**PROGRAMME BON MATIN POUR LES AÎNÉS**

La Sécurité publique lance le programme « *Bon matin Westmount/ Good Morning Westmount*, », un service d'appel téléphonique pour les résidents âgés de 65 ans et plus vivant seuls. Plus précisément, ce service gratuit sera fourni chaque matin par le répartiteur de la Sécurité publique, qui appellera la liste de personnes âgées inscrites au programme. Les participants peuvent informer la Sécurité publique des périodes durant lesquelles ils ne souhaitent pas être appelés, par exemple lorsqu'ils sont en vacances. S'ils préfèrent que ce soit eux qui appellent la Sécurité publique, ils peuvent également en faire la demande. Les participants peuvent aussi donner un double de leur clé de résidence à la Sécurité publique pour qu'ils puissent mieux intervenir en cas d'urgence.

Nous prévoyons que les appels téléphoniques prendront un total de 30 à 60 minutes au répartiteur. Ce temps sera intégré dans les tâches et horaires actuels du répartiteur, ce qui ne demandera pas d'effectifs supplémentaires.

Ce service est déjà offert aux aînés de Dollard-des-Ormeaux. Les personnes âgées représentent 26 % de la population de Westmount.

Les membres du Comité plénier du Conseil discutent de la possibilité d'élargir ce service pour qu'il comprenne d'autres résidents vulnérables, comme les personnes atteintes d'un handicap physique.

- **Il a été convenu** que la conseillère Bostock, en tant que commissaire de la Sécurité publique, écrira une « Rubrique de la conseillère » dans le *Westmount Independent* pour faire la promotion de ce nouveau service. Ce service sera aussi annoncé à la Journée familiale, sur les médias sociaux, et dans des dépliants de communications placés dans les halls des immeubles à appartements.

M<sup>me</sup> Colquhoun quitte la réunion à 15 h 41.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

### **ÉQUIPEMENTS DU TERRAIN DE JEUX – PARCS STAYNER ET WESTMOUNT**

M. Robert Talarico, directeur des Travaux publics, et M. Nicolas Mory, surintendant, horticulture et arboriculture – travaux publics, joignent la réunion à 16 h 13.

Presque tous les nouveaux équipements pour le parc Stayner peuvent être utilisés, au moins dans une certaine mesure, par les personnes atteintes d'un handicap physique. En raison de l'installation d'un plus grand nombre de modules, les coûts du projet seront légèrement plus élevés que ce qui était prévu au départ, étant donné que la disposition du parc doit être réorganisée. La base du terrain de jeux serait faite de noyau fibreux d'un arbre. Ce matériau est fabriqué avec la fibre intérieure des arbres et il est recommandé par l'Hôpital de Montréal pour enfants parce qu'il absorbe les chocs pendant l'hiver dans des conditions où son matériau alternatif, le caoutchouc, gèle et devient très dur et dangereux. Bien que ce matériau soit dispendieux, il est sécuritaire et durable.

- **Il a été convenu** que la Ville procédera à un processus d'appel d'offres qui mènera à l'installation du nouvel équipement proposé pour le parc Stayner en octobre, soit après la saison de fort achalandage du terrain de jeu.

En réponse à la forte demande pour de l'équipement de mise en forme dans le parc Westmount, nous proposons qu'un tel équipement soit installé dans le parc Westmount sur une surface asphaltée existante, là où est présentement située la table de ping-pong. Il sera installé avec une surface de caoutchouc et restera en place en toutes saisons; les Travaux publics s'occuperont de le déneiger pendant l'hiver. L'équipement peut être déplacé assez facilement, ce qui sera utile si la Ville veut repenser la disposition du parc, dans l'éventualité d'une rénovation à grande échelle de cet espace.

- **Il a été convenu** que la ville procédera à l'installation du nouvel équipement de mise en forme proposé dans le parc Westmount.

### **AFFAIRES NOUVELLES : ENTRETIEN DES ARBRES – COMMUNICATION**

M. Mory distribue des copies de « La forêt urbaine de Westmount », un dépliant qui explique le plan d'entretien de la forêt urbaine de la Ville.

Ultimement, une analyse en détails des risques de garder un arbre en place doit être réalisée avant l'abattage de tout arbre. Lorsque la Ville croit qu'une inspection d'un arbre doit être faite pour une coupe éventuelle, elle fournit une copie d'un avis d'inspection aux résidents du voisinage. Si, à la suite de l'inspection, on statue que l'arbre doit être coupé, la Ville fournit une copie d'un avis d'abattage d'arbre aux résidents du voisinage et on pose par la suite une étiquette à la base de l'arbre, indiquant que cet arbre est à éliminer.

Les arbres doivent être abattus à la fin de leur durée de vie afin d'éviter de causer des dommages à des gens ou à des bâtiments. Dans cette optique, de 3 % à 5 % des arbres doivent être abattus chaque année. Cette année, nous planifions la coupe de 350 arbres qui sont pour la plupart des arbres matures à la fin de leur durée de vie et d'autres qui sont infestés par l'agrile du frêne.

Les Travaux publics ont récemment établi un horaire d'élagage qui permet à chaque arbre d'être élagué au moins une fois chaque cinq ans.

- **Il a été convenu** que M. Mory tiendra une présentation publique expliquant l'approche de la Ville pour entretenir sa forêt urbaine. À l'occasion de la tenue de cet événement, M. Mory présentera une courte vidéo, préparée avec l'aide de M. Sébastien Samuel, chef de division – Communications, qui expliquera le contenu de la « Forêt urbaine de Westmount » ainsi que les objectifs détaillés pour 2018.

### **AFFAIRES NOUVELLES : NETTOYAGE DES ROUTES ET DES TROTTOIRS DANS LE DISTRICT 8**

Le directeur Talarico a confirmé que des travaux de nettoyage important des rues et des trottoirs ont été réalisés dans les secteurs du district 8 dont le besoin se faisait encore sentir. De nombreux résidents ont exprimé leur satisfaction concernant l'intervention efficace de la Ville.

### **AFFAIRES NOUVELLES : UNE CLÔTURE LE LONG DU PARC PROSPECT**

À l'occasion de la table ronde de discussion avec le chemin de fer du Canadien Pacifique (CP) et avec le Réseau de transport métropolitain (RTM) concernant les problèmes relatifs aux voies ferrées qui longent la Ville au sud, nous mettrons l'accent sur l'obligation du CP d'entretenir ses clôtures le long du parc Prospect et dont des réparations majeures sont nécessaires. Nous insisterons aussi au cours des discussions, sur les enjeux liés au bruit et à la réalisation de travaux.

Le directeur Talarico et M. Mory quittent la réunion à 16 h 55.

La séance est levée à 17 h, heure à laquelle le Conseil, en sa capacité de Comité de démolition, tient une audience sur les travaux de démolition de l'immeuble situé au 51, chemin de la Vigne. La réunion reprend à 19 h 7, M. Tom Flies, directeur du service d'aménagement urbain, se joint à la réunion à 19 h 7.

### **ORDRE DU JOUR DU COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL (suite)**

#### **Confirmation du procès-verbal de la réunion du comité plénier du conseil tenue le 16 avril 2018**

Le procès-verbal de la réunion du Comité plénier du Conseil tenue le 16 avril 2018 est adopté, avec des corrections.

#### **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion tenue le 16 avril 2018**

La Ville n'a toujours pas reçu de réponse de la SAAQ à la suite de sa requête concernant le nombre de véhicules à moteur enregistrés par les résidents. Selon les statistiques des permis de stationnement de la Ville des cinq dernières années, il ne semble pas y avoir d'augmentation du nombre de véhicules des résidents.

### **POINTS À DISCUTER ET MESURES À PRENDRE (suite)**

#### **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PRÉSIDENT ET MEMBRES SUBSTITUTS**

Le directeur Flies explique que le CCU est composé d'architectes et d'urbanistes qui habitent dans la Ville, à l'exception d'un seul architecte ou urbaniste qui peut résider ailleurs. Cette exception est le résultat d'un projet de loi émanant d'un député de l'Assemblée nationale et est unique à la Ville. Cependant, ce poste pour un non-résident

est pourvu. En conséquence, des 11 offres de services reçues pour les deux postes vacants de substituts, neuf étaient des résidents et leur candidature a donc pu être considérée. Après un processus de sélection et d'entrevue rigoureux, le directeur Flies recommande l'entrée en poste de deux candidats comme membres substituts. Il indique que ce sont deux architectes et que les besoins du CCU sont plus criants pour cette classe d'emploi, comparativement aux urbanistes.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

Le directeur Flies quitte la réunion à 19 h 24.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

La réunion est ajournée à 19 h 30, pour faire place à la séance ordinaire du Conseil. La séance reprend à 21 h 30. M. St-Jean quitte la réunion.

### **MISE À JOUR SUR LES COMMERÇANTS DE WESTMOUNT**

M. Pierre Boudreault, conseiller principal et fondateur d'*Artères services et conseils en gestion d'artères commerciales et de centre-villes*, a d'abord reçu comme mandat de travailler avec les commerçants. Le but premier était d'organiser et de rendre formels leurs associations de commerçants, avec qui la Ville peut maintenant collaborer pour les aider à prendre des initiatives dans la revitalisation des districts commerciaux. La Ville lui a ensuite confié un second mandat, qui implique de travailler avec les propriétaires des édifices commerciaux ainsi qu'avec des conseillers externes pour concevoir une image de marque et des affichages pour les districts commerciaux. Le 21 mars, M. Boudreault a rencontré des propriétaires d'édifices commerciaux.

Un dépliant expliquant les avantages d'acheter des produits locaux a été préparé et remis aux résidents.

PME MTL, qui est financé par l'Agglomération et qui par conséquent dessert l'île de Montréal au complet, travaillera avec la Ville pour obtenir du financement pour les associations de commerçants. La Ville souhaite obtenir 100 000 \$ pour l'association des commerçants de l'avenue Greene.

La Ville envisage de fournir aux associations des commerçants de l'avenue Greene et du Village Victoria 10 000 \$ chacun, dont 5000 \$ pour la mise en œuvre d'un événement et un autre 5000 \$ pour le développement de site Web.

M. Boudreault travaille avec les commerçants pour leur montrer comment utiliser le système de stationnement de paiement par plaque de façon avantageuse, par exemple, en produisant une publicité sur l'application mobile et en payant pour le stationnement de leurs clients dont les dépenses auront dépassé un certain montant.

Les membres du comité plénier passent en revue diverses méthodes pour donner une image de marque à un district commercial, ce qui comprend des bannières sur les poteaux

dans les rues, des totems et des bannières dans les fenêtres des unités commerciales vacantes. Ces stratégies sont utilisées dans des districts commerciaux sur l'Île et dans d'autres villes d'Amérique du Nord. M. Boudreault est en processus de demandes de soumissions de la part de conseillers pour la mise en place d'une image de marque pour les districts commerciaux. On prévoit que les coûts de l'image de marque ainsi que les frais de service pour les consultants engagés à cette fin seraient couverts par l'association des commerçants avec un financement de PME MTL. Cependant, les totems et leur installation seraient financés par la Ville afin de s'assurer qu'ils respectent leur image de marque. Ils seront aussi entretenus par la Ville. En conséquence, un budget d'immobilisation serait nécessaire pour les totems.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

### **SONDAGE CONCERNANT LES ÉVÉNEMENTS COMMUNAUTAIRES**

La Ville effectuera un sondage auprès de ses résidents afin de déterminer quels événements communautaires ils préfèrent et quelles sont les activités qu'ils préfèrent à ces occasions. Idéalement, le sondage sera prêt à être lancé à l'occasion de la Journée familiale; cet événement permettra d'obtenir l'avis de nombreux répondants qui sont intéressés aux événements communautaires

M. Mark Wilkins de Mark Wilkins Consulting : Market Research + Strategy, qui a réalisé le sondage pour le CLW, pour la possible piscine intérieure et pour les artères commerciales de la ville, pourrait être engagé pour la préparation du sondage et l'analyse de ses résultats.

Des points confidentiels font l'objet de discussions.

### **ABSENCES**

Les membres du conseil sont priés de remettre leurs fiches d'absence au greffier.

La réunion est ajournée à 22 h 06.

---

Philip A. Cutler  
Maire suppléant

---

M<sup>e</sup> Martin St-Jean  
Directeur général des services  
juridiques et greffier